

Avis de constitution

SOCIETE « IDEAL COUTURE » en abrégé « IC SARL »

Siège ABIDJAN ADJAMÉ NON LOIN DE L'EGLISE  
SAINT MICHEL , Lot 21, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/05/2024 , et enregistrés au CEPICI le 05/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IDEAL COUTURE » en abrégé « IC SARL »

Objet :

- Couture générale ;
- Etude du modèle (à partir de croquis, photo, etc...);
- Ebauche de la mise en volume au mannequin ;
- Prise de mesures nécessaires à la réalisation du modèle ;
- Etc... .Et pour la réalisation de l'objet social :
  - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
  - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
  - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
  - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
  - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ADJAMÉ NON LOIN DE L'EGLISE  
SAINT MICHEL , Lot 21, Ilot 13

Dirigeant(s) Mlle SOUABO MARIAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02986 du 21/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36813/GTCA/RC/2024 du 21/06/2024

